



Objet : Ensemble, améliorons la qualité du tri dans notre commune !

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de notre engagement pour la préservation de l'environnement et la maîtrise des coûts de traitement des déchets, la municipalité, en partenariat avec le **SMICTOM de l'Ouest Audois**, suit de près la qualité de la collecte des déchets sur notre territoire.

Grâce à de nouveaux outils d'analyse, nous avons constaté que des erreurs de tri subsistent régulièrement au niveau de votre point de collecte.

Nous nous permettons donc de vous adresser ce petit guide de rappel, car **chaque geste compte**.

Dans le bac de tri (couvercle jaune)

On y dépose **tous les emballages** (en plastique, métal, carton) ainsi que les **papiers**.

- Attention : Ils doivent être **déposés en vrac, vidés, mais il est inutile de les laver**.

Dans le bac des ordures ménagères (couvercle vert)

On y dépose uniquement les déchets qui ne peuvent pas être recyclés : les restes alimentaires (si vous n'avez pas de composteur), les produits d'hygiène (couches, mouchoirs), les mégots et les balayures.

Le verre : direction la borne !

Les bouteilles, pots et bocaux en verre ne doivent **jamais** être jetés dans les bacs individuels ou collectifs.

Ils doivent être déposés dans les colonnes à verre situées sur la commune.

Le verre se recycle à l'infini, à condition d'être au bon endroit !

Pourquoi trier ? Vos déchets ont de la valeur !

Trier n'est pas une contrainte inutile, c'est une véritable démarche de fabrication. Lorsque vous triezy correctement, vos emballages deviennent de nouvelles ressources :

- **Vos bouteilles en plastique** sont transformées en peluches, en isolation pour les maisons ou en maillots de sport.
- **Vos canettes en aluminium** se réincarnent en cadres de vélo ou en pièces de voiture.
- **Vos briques alimentaires et cartons** deviennent du papier toilette ou des boîtes d'œufs.

Le saviez-vous ? Un mauvais tri en amont entraîne des refus en centre de recyclage. Ces déchets déposés par erreur dans le mauvais conteneur doivent alors être transportés et incinérés ou enfouis, ce qui, au-delà de la pollution de l'environnement, génère un surcoût important pour la collectivité (et donc pour les usagers).

Nous vous remercions chaleureusement pour votre implication au quotidien et restons à votre disposition pour toute question.

L'équipe municipale, en collaboration avec le SMICTOM de l'Ouest Audois.